

Syndicalement vôtre

29 MAI 2023 | Volume 30 N°10

SE OM Syndicat de l'Enseignement
de l'Ouest de Montréal

Assemblée générale le 5 juin

POURQUOI LA GRÈVE OU LA GRÈVE POUR QUOI?

Par David Hamel, président



Les négociations pour le renouvellement de l'Entente nationale piétinent, pour ne pas dire qu'elles n'ont jamais avancé. À la suite des dépôts à l'automne, les pourparlers ont débuté dès le retour des Fêtes. Après presque cinq mois à la table de négociation, les discussions n'ont porté que sur les offres patronales, ou sur les demandes de concessions réclamées par l'employeur, si vous préférez. Est-ce parce que les négociateurs n'ont pas de mandat du gouvernement ou est-ce justement celui qu'ils ont reçu de ne pas se prononcer sur les demandes syndicales?



Reste que le gouvernement Legault ne cesse d'envoyer des signaux inhabituels durant cette négociation. Après avoir perdu quelques semaines à défendre ses forums comme un lieu alternatif de « discussions », la présidente du Conseil du trésor lance une autre balle courbe que personne n'avait vu venir : une prime de rétention de 12 000 \$ pour celles et ceux qui acceptent de repousser leur retraite d'une année. Si la valorisation de l'enseignement est encore requise pour l'attraction, puisque les profs québécois sont à nouveau les moins bien payés au Canada, l'argent n'a pas cet effet sur la rétention du personnel. Si la ministre Sonia LeBel avait pris le temps de lire les demandes syndicales, elle aurait vite compris que la lourdeur de la tâche reste la principale raison qui explique l'exode, les retraites prématurées ainsi que les maladies de longue durée des enseignantes et des enseignants. L'argent ne peut servir de tonique quand on est épuisé.

Un tel monologue patronal, balançant entre l'insolence et le mépris, est intolérable. Eh bien! comme si la cour n'était pas déjà pleine, le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, en ajoute une couche avec son arrogante affirmation au Devoir « Tu compares vraiment le job d'enseignant à celui de député? »

Lire la suite à la page 8.

DANS CE NUMÉRO

02

VIOLENCE DANS LES CENTRES

03

SÉMINAIRES POUR LA RETRAITE

06

LE SEOM AFFICHE SES COULEURS



LA VIOLENCE DANS LES CENTRES

Par Simon Séguin, vice-président à la vie professionnelle

Une autre année est sur le point de se conclure et comme à l'habitude, pour plusieurs enseignantes et enseignants en formation professionnelle, elle recommence aussitôt qu'elle se termine. La période estivale dans le centre où j'ai usé mes bottes de travail était souvent vue comme le ralentissement de l'année. Les règles de sécurité et la vigilance semblent retomber, même si elles ne devraient pas changer.

Nous travaillons avec des adultes, mais les situations à risque peuvent tout de même se produire. Cette année, on m'a rapporté que des élèves ont tenté d'intimider leurs enseignants pour obtenir de meilleures notes. J'ai aussi entendu que des élèves se présentaient sous l'influence de substances plus ou moins illicites et assurément illégales dans un établissement scolaire. J'ai eu vent de beaucoup de situations, mais très peu de rapports d'incidents ou de rapports de situations à risque se sont rendus jusqu'aux bureaux du syndicat.

Je suis conscient qu'une année scolaire passe comme une année-lumière dans le Faucon Millénium et, parce que les élèves ne restent pas deux ans dans les centres en FP, nous avons souvent tendance à les laisser continuer leur parcours sans créer trop de vagues. Nous oublions souvent qu'un élève qui adopte un comportement répréhensible avec nous pourrait le reproduire avec un confrère ou une consœur dont la gestion de classe diffère.



C'est pourquoi il devient important de documenter toutes les situations pouvant affecter la sécurité de votre classe. Que l'on parle d'actions directement dirigées vers vous ou de relations qui s'enveniment entre les élèves, nous sommes responsables de notre sécurité et de celle des participantes et participants à la vie du centre.

Les enseignantes et enseignants doivent documenter le dossier pour que la direction puisse agir. Il est impératif d'avoir un historique complet des actions néfastes de nos élèves, même si ce sont des adultes. Que ce soit une note dans Tosca ou en appliquant les directives qui sont tirées du plan de lutte contre l'intimidation et la violence, ces traces sont indispensables.



LES SÉMINAIRES DE PLANIFICATION DE LA RETRAITE

Par Yves Parenteau
Conseiller syndical

La programmation des séminaires de la retraite organisés par l'Association des personnes retraitées de la FAE (APR FAE) pour 2023-2024 est maintenant connue. Les membres des neuf syndicats affiliés à la FAE qui souhaitent prendre leur retraite d'ici le 30 juin 2025 sont admissibles pour participer à ces séances d'information.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire en remplissant le formulaire disponible au www.aprfae.com entre le 26 juin et le 3 octobre 2023. Le SEOM doit approuver les demandes d'inscription et les confirmations de participation seront transmises vers le 30 octobre 2023.

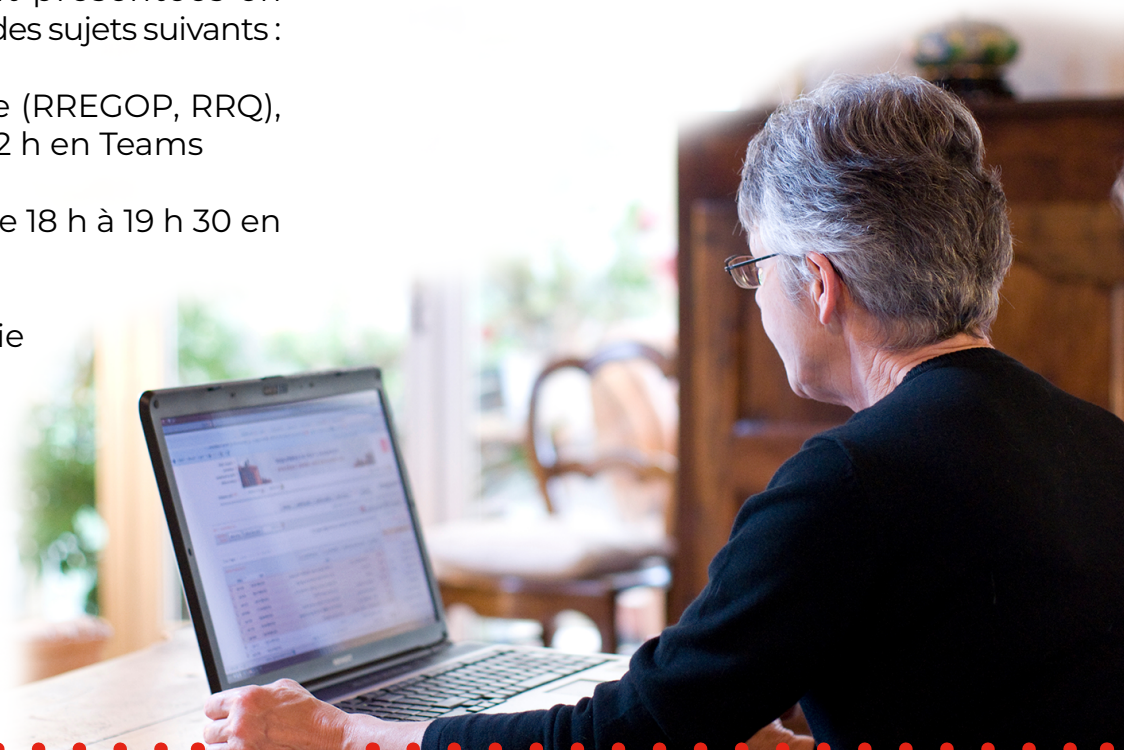
Le séminaire est composé de trois séances d'information. Elles sont présentées en visioconférence et traitent des sujets suivants :

- > Les régimes de retraite (RREGOP, RRQ), le samedi de 8 h 30 à 12 h en Teams
- > Les finances, le lundi de 18 h à 19 h 30 en Zoom
- > Les assurances (maladie et vie), le mercredi de 18 h à 19 h 30 en Zoom

Les trois séances sont indissociables. L'inscription implique donc la participation à chacune d'elle.

La programmation offre huit blocs de trois séances pouvant accueillir jusqu'à 40 personnes simultanément, dont le plus hâtif débutera le 18 novembre 2023 et le plus tardif le 17 février 2024. Si tous les séminaires sont complets, inscrivez-vous sur la liste d'attente; des séances pourraient être ajoutées.

Les confirmations d'inscription seront transmises cet automne et les documents requis seront envoyés la veille de chaque séance d'information.



LE SEOM EN ACTION AVEC LA FAE

(YP) — Plusieurs militantes et militants du SEOM ont été mobilisés le mois dernier pour participer d'une part au XI^e Congrès de la FAE et d'autre part pour distribuer des tracts à la station de métro Côte-Vertu sur les enjeux de la négociation nationale.

Photos FAE et Jean-Philippe Viau



ÉLECTIONS AU CE DE LA FAE

(YP) — Le Congrès extraordinaire de la FAE d'avril dernier a résolu d'ajouter deux postes au Comité exécutif (CE) qui sera dorénavant composé de sept membres élus. En conséquence, des élections auront lieu au Conseil fédératif du 9 juin 2023 pour pourvoir ces deux nouveaux postes.

Les candidatures valides les postes en élections sont :

Vice-présidence aux relations du travail

➤ M. Benoît Giguère du Syndicat de l'enseignement des Seigneuries est élu sans opposition.

Vice-présidence à la vie professionnelle

- M^{me} Alina Laverrière du Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska (SEHY)
- M^{me} Anne-Christine Tardif du Syndicat de l'enseignement de la région de Québec

La campagne électorale est amorcée depuis le 23 mai et se terminera le 8 juin à 23 h 59. Jusqu'à l'élection, toutes les questions concernant la procédure électorale doivent être acheminées à l'attention de Michel Paquette, président du Comité d'élections, en écrivant à elections2023@lafae.qc.ca.

Pour connaître tous les détails du processus électoral, voir le [Guide de la personne candidate aux élections](#).

LE SEOM EN ACTION AVEC LE CIMM

Par Yves Parenteau
Conseiller syndical

Le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM), dont le SEOM est membre, a été fort actif au cours des dernières semaines. Le 16 avril dernier, le CIMM a célébré son 50^e anniversaire de fondation avec plus de 200 militantes et militants, anciens et nouveaux, au Musée du Fier monde.



De gauche à droite : La présidente du Conseil central du Montréal métropolitain, Dominique Daigneault, a relaté des souvenirs de l'un des fondateurs du CIMM, Michel Chartrand. Le président du SEOM, David Hamel, a discuté avec Catherine Beauvais-Saint-Pierre, présidente de l'Alliance. Les membres du CE du SEOM Sophie Milot, David Hamel, Simon Séguin et Simon-Pierre Hébert étaient de la partie. Matthias Rioux, le seul fondateur encore vivant, l'ancien ministre du Travail et président de l'APPM, et Yves Parenteau, conseiller au SEOM, y participaient également. — *Photos Alicja Wotjal et Élodie Renaux*



De plus, pour une 50^e année consécutive, le CIMM, en collaboration avec la Coalition du 1^{er} mai, a organisé la manifestation dans les rues de Verdun pour célébrer la *Journée internationale des travailleuses et des travailleurs*. — *Photos Mario Jean et Michel Lussier*

LE SEOM AFFICHE SES COULEURS - 2^E PARTIE



Par Yves Parenteau, conseiller syndical

Les membres du SEOM poursuivent les moyens de visibilité en attendant l'Assemblée générale du 5 juin pendant laquelle de nouveaux moyens de pression seront adoptés.

De gauche à droite et de haut en bas, on remarque les collègues du CEA-LaSalle, édifice LaSalle, des écoles de l'Odyssée, des Grands-Êtres, du Grand-Chêne, Saint-Laurent, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Saint-Germain-d'Outremont, Saint-Clément Est, Marguerite-Bourgeoys, Enfants-du-Monde, Édouard-Laurin, Guy-Drummond, Jonathan-Wilson et Île-des-Sœurs.



LE SEOM AFFICHE SES COULEURS - 2^E PARTIE



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE

Négociation nationale

POUR ADOPTER LE PLAN D'ACTION-MOBILISATION

Assemblée générale virtuelle
Le 5 juin 2023

Dès 12 h pour les membres de l'EDA
et la FP qui travaillent le soir.

Dès 17 h pour les autres.

Inscription requise



SUITE DE L'ÉDITORIAL

Que faire pour remettre l'employeur en mode écoute? Bien que les phases d'affirmation et de persuasion aient suscité des réactions d'inconfort au point de faire changer les directives au CSSMB, ces phases du plan d'action n'ont pas suffi pour attirer l'attention des négociateurs patronaux. Devant cette attitude de mépris, la FAE n'a eu d'autre choix que de demander la médiation, comme le permet la loi. Une étape qui comporte le double avantage de compter sur l'assistance d'une personne neutre spécialiste de la négociation pour que le patron se prononce sur les demandes syndicales, tout en représentant un préalable indispensable pour obtenir le droit de grève en toute légalité.

Pas une fin en soi

Soulever la question de la grève n'est pas prématuré dans la conjoncture. Mais adopter dès maintenant un mandat de grève serait téméraire sans une analyse plus approfondie et une stratégie concertée des syndicats locaux. Les membres, par une forte participation aux assemblées générales, doivent partager la conviction inébranlable que les discussions à la table ne mènent à rien et que seul le recours à la grève pourrait relancer la négociation.

La troisième phase du plan d'action fait maintenant l'objet de consultations parmi les membres des syndicats locaux. Les membres du SEOM devront débattre de la phase de persuasion le lundi 5 juin, une proposition initiale élaborée sur la base de la gradation des moyens de pression pour établir notre rapport de force, sans mandat de grève pour le moment. Pourquoi? Entre autres parce que nous sommes à la fin de l'année scolaire, avec tout ce que cela veut dire, mais aussi parce qu'il faut donner une chance à la médiation et espérer que ses interventions suscitent l'écoute des négociateurs patronaux. Mais si la tendance se maintient jusqu'à la rentrée, le débat sur la grève deviendra inévitable. Mieux vaut se préparer dès maintenant à faire des réserves financières.

J'entends déjà plusieurs d'entre vous poser la question légitime « Pourquoi la grève? » Je répondrais en la reformulant « la grève, pour quoi? »

La grève n'est pas une fin en soi; c'est plutôt le signal que la fin approche. C'est un ultime recours pour faire plier un employeur intransigeant. C'est un moyen à utiliser avec parcimonie en cette période d'inflation galopante où les dépenses augmentent beaucoup plus rapidement que les revenus. Voilà pourquoi je préfère dire la grève pour quoi plutôt que pourquoi la grève!

Parce que l'arrogance du gouvernement Legault et de ses 90 députés qui se croient tout permis appelle à une réplique du même niveau. Parce que la médiation ne réussira peut-être pas à rapprocher les parties. Parce qu'aussitôt avons-nous rejoint le salaire moyen accordé aux profs des autres provinces, aussitôt sommes-nous de retour à la 10^e position sur 10. Parce que chaque jour, la pénurie s'aggrave. Parce que les programmes d'attraction et de rétention pour l'endiguer n'ont aucun effet. Parce que la tâche, depuis le passage de François Legault comme ministre de l'Éducation en 2000, s'alourdit de plus en plus. Parce que les syndicats réclament des allègements depuis au moins 20 ans avant que le réseau ne tombe en ruine.

Bien qu'il ne soit jamais agréable de se priver de salaire pendant une période prolongée, l'histoire montre que les pertes causées par une grève ont été épongées par les gains subséquents qui ont doublé, triplé ou même quintuplé les pertes, selon le nombre d'années de pratique à venir.

Est-ce le bon moment pour voter un mandat de grève? Je crois que non! C'est prématuré, mais il est cependant assurément le temps d'y penser. Les affiches et les post-its ont été insuffisants pour que la partie patronale nous écoute. Peut-être que la médiation et des moyens de pression plus lourds réussiront.

Je compte sur votre participation à l'AG du 5 juin afin d'entendre votre point de vue et d'adopter les moyens d'action de la phase de pression.

Le mépris, ça suffit!

Rédaction : David Hamel, Simon Séguin et Yves Parenteau

Photos : Jean-Philippe Viau, Michel Lussier, Michel Jean, Alicja Wotjal, Élodie Renaux et FAE

Édition : Yves Parenteau

Révision linguistique et mise en page : Julie Denis

Le *Syndicalement vôtre* est une publication numérique diffusée par courriel aux membres du SEOM.

La reproduction et la rediffusion du *Syndicalement vôtre* sont encouragées avec la mention de la source.

Une production du Service des communications du SEOM | 29 mai 2023

Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal

4792, boulevard Saint-Charles
Pierrefonds (Québec) H9H 3C9
Tél. : 514 637-3548 Fax : 514 637-0000
www.seom.qc.ca | webinfo@seom.qc.ca



Syndicat
de l'Enseignement
de l'Ouest
de Montréal